



ANNEXE 4 AU CONTRAT DE SCOLARISATION

RÈGLEMENT DE LA CANTINE

Année scolaire 2026/2027

- 1) Je viens à la cantine pour manger.
- 2) Afin d'affiner mon palais, je goûte à tout, même aux aliments que je ne connais pas ou que je n'aime pas.
- 3) Je bénéficie d'un temps suffisant pour manger. Si je n'ai pas terminé mon repas dans le temps imparti parce que je bavarde trop ou que je rêve devant mon assiette, je devrai quand même laisser la place à l'autre groupe qui n'a pas à être lésé.
- 4) Je respecte les codes sociaux :
 - je suis poli et respectueux envers autrui, enfants et adultes.
 - je ne suis pas tout seul : j'attends mon tour patiemment.
 - je ne joue pas avec la nourriture et je ne la gaspille pas, je ne gaspille pas l'eau.
 - je discute avec mes camarades sans crier et en utilisant un langage correct afin de favoriser un repas calme pour tous.
 - je ne casse pas le matériel, il appartient à l'école pour l'usage de tous. Toute dégradation volontaire sera facturée.
 - tout déplacement doit se faire avec l'accord d'un adulte, en marchant.
- 5) Les adultes de la cantine font partie de l'équipe éducative de l'école et de ce fait je les respecte comme tels.
- 6) Tout comportement non-conforme aux points ci-dessus sera sanctionné :
 - j'irai manger seul avec les enseignantes
 - je réaliserai un travail d'intérêt général : aide au ménage à la cantine.
 - si mon mauvais comportement persiste, j'écrirai une lettre d'excuses que mes parents devront signer.
 - sans amélioration, je serai convoqué avec mes parents par le chef d'établissement et je serai exclu de la cantine temporairement. Le nombre de jours d'exclusion sera proportionnel à la gravité des infractions commises et/ou à la récurrence de celles-ci.

Règlement de la cantine

Famille

Date :

J'ai lu le règlement de la cantine et m'engage à le respecter.

Signature du ou des enfant(s) :

Vu et pris connaissance,
signature des parents :



ANNEXE 5 AU CONTRAT DE SCOLARISATION

RÈGLEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Année scolaire 2026/2027

- 1) Je viens à l'accueil périscolaire le matin en attendant l'heure du début de l'école, à partir de 7h30.
Je viens à l'accueil périscolaire le soir en attendant que ma famille vienne me chercher, à partir de 16h40 et jusqu'à 19h. Je profite de ces temps pour jouer avec mes camarades et me détendre.
- 2) Pendant le temps du goûter, je mange proprement, je ne gaspille pas et je dessers ma table.
- 3) à partir du CP, je peux faire mes devoirs avec la bénévole lorsqu'elle est présente.
- 4) J'ai le droit de sortir les jeux et les activités qui me plaisent, je range lorsque j'ai fini de jouer ou que je pars.
- 5) Je respecte les codes sociaux :
 - je suis poli et respectueux envers autrui, enfants et adultes.
 - je ne suis pas tout seul : j'attends mon tour patiemment.
 - je ne joue pas avec la nourriture et je ne la gaspille pas, je ne gaspille pas l'eau.
 - je discute avec mes camarades sans crier et en utilisant un langage correct afin de favoriser un temps calme pour tous.
 - Dans la cour, je respecte les espaces de jeux et les jeux de l'école.
 - je ne casse pas le matériel, il appartient à l'école pour l'usage de tous. Toute dégradation volontaire sera facturée.
 - Dans la salle, tout déplacement doit se faire en marchant.
- 6) Les adultes de l'accueil périscolaire font partie de l'équipe éducative de l'école et de ce fait je les respecte comme tels.
- 6) Tout comportement non-conforme aux points ci-dessus sera sanctionné :
 - je réaliserai un travail d'intérêt général : nettoyage des tables du goûter ou de la cour
 - si mon mauvais comportement persiste, j'écrirai une lettre d'excuses que mes parents devront signer.
 - sans amélioration, je serai convoqué avec mes parents par le chef d'établissement et je serai exclu de l'accueil périscolaire temporairement. Le nombre de jours d'exclusion sera proportionnel à la gravité des infractions commises et/ou à la récurrence de celles-ci.

Règlement de l'accueil périscolaire

Famille

Date :

J'ai lu le règlement de l'accueil périscolaire et m'engage à le respecter.

Signature du ou des enfant(s) :

Vu et pris connaissance,

signature des parents